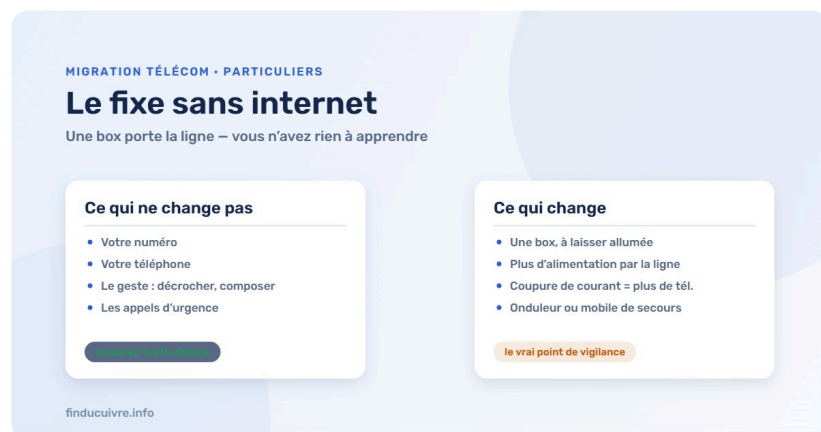




Garder son téléphone fixe sans internet : les offres « voix seule »

« Je n'ai pas internet, je n'en veux pas, j'ai juste besoin de mon téléphone. » Cette phrase, des centaines de milliers de foyers et de petites structures la prononcent — et elle est parfaitement légitime. La question qu'elle soulève est simple : **quand le cuivre s'arrête, peut-on garder un téléphone fixe sans souscrire un abonnement internet ?** La réponse est oui, avec une nuance technique qu'il vaut mieux comprendre avant de choisir.

La nuance à comprendre : sans internet « pour vous », pas sans technologie

Après le cuivre, la voix circule nécessairement en numérique. Concrètement, cela veut dire qu'un petit boîtier — une box — sera installé chez vous, et que votre téléphone se branchera dessus au lieu de la prise murale historique. Mais **vous n'avez pas à l'utiliser pour naviguer** : pas d'ordinateur à acheter, pas de Wi-Fi à configurer, pas d'adresse e-mail à créer. La box reste dans un coin, allumée, et fait son travail. Les offres dites « **téléphone seul** », « voix seule » ou « ligne fixe uniquement » sont bâties exactement sur ce principe.

Ce qui ne change pas

- **Votre numéro** : conservé par portabilité, à condition de ne jamais résilier soi-même — voir [la portabilité des numéros](#).
- **Votre téléphone** : dans la grande majorité des cas, l'appareil actuel se rebranche sur la box et fonctionne normalement.
- **Le geste** : on décroche, on compose, on raccroche. Rien à apprendre.
- **Les appels d'urgence** : ils restent accessibles, sous réserve que la box soit alimentée — c'est le point suivant.

Ce qui change vraiment : l'électricité

C'est la différence de fond, et elle mérite d'être dite franchement. L'ancienne ligne analogique était alimentée par le réseau téléphonique lui-même : en cas de coupure de courant, le téléphone continuait de fonctionner. **Avec une box, ce n'est plus le cas** : plus d'électricité, plus de téléphone. Pour un foyer ordinaire, c'est un désagrément ; pour une personne isolée, vulnérable ou équipée d'une téléassistance, c'est un point à traiter — avec un petit onduleur, un mobile de secours chargé, ou une solution de téléassistance autonome. Le sujet est développé dans [que se passe-t-il en cas de coupure](#).

Les quatre questions à poser à l'opérateur

- « **Mon numéro actuel est-il conservé ?** » — la réponse doit être un oui franc, avec la procédure de portabilité expliquée.
- « **Que comprend exactement le forfait d'appels ?** » — fixes et mobiles nationaux, et ce qui reste facturé (international, numéros spéciaux).
- « **Mon téléphone actuel fonctionnera-t-il ?** » — et sinon, un appareil est-il fourni ?
- « **Qui installe, et quand ?** » — une installation accompagnée vaut mieux qu'un colis reçu par la poste, surtout pour une personne âgée.

Et si la fibre n'est pas disponible ?

Deux solutions prennent alors le relais, l'une et l'autre sans travaux : une **box 4G**, qui fonctionne partout où le signal mobile est correct — voir [quand la box 4G/5G est une vraie alternative](#) —, ou, dans les zones vraiment mal couvertes, une solution satellite. Le [test d'éligibilité](#) vous dit en une minute ce qui est possible à l'adresse concernée. L'important : ne pas conclure trop vite qu'« il n'y a rien » — la réglementation impose qu'une solution existe avant toute fermeture, comme le rappelle [notre article sur les protections des usagers](#).

En synthèse

- Oui, on peut garder **un téléphone fixe sans utiliser internet** : une box porte la ligne, c'est tout.
- Numéro, appareil et gestes conservés ; **l'électricité devient le point de vigilance**.
- Quatre questions à l'opérateur : numéro, forfait, compatibilité de l'appareil, installation accompagnée.
- Pas de fibre ? Box 4G ou satellite — vérifiez l'adresse avant de conclure.

Les offres « téléphone seul » et leurs conditions varient selon les opérateurs et les zones : cet article donne des repères généraux à visée d'information, à vérifier auprès des fournisseurs pour votre adresse.

Pour aller plus loin

- [Le téléphone fixe de vos parents : le guide de l'aidant](#)
- [Résilience de la voix sur IP : que se passe-t-il en cas de coupure ?](#)
- [Box 4G/5G fixe : quand est-ce une vraie alternative à la fibre ?](#)
- [Portabilité des numéros : garder ses lignes lors d'une migration](#)

Une question simple, une réponse indépendante

AILERYS Conseil ne vend aucun abonnement : nous vous disons ce qui existe à votre adresse et ce qui convient à votre usage.

[Échanger avec un expert : https://finducuivre.info/contact/](https://finducuivre.info/contact/)

À lire aussi dans ce dossier

- [Téléassistance et appel-malade : protéger les personnes vulnérables](#)
- [Comment savoir si ma ligne est encore sur le cuivre ?](#)
- [La fin du RTC : ce que ce sigle recouvre vraiment](#)
- [Le démarchage abusif autour de la fin du cuivre](#)

Article révisé le 8 octobre 2026 par FinduCuivre.info

<https://finducuivre.info/telephone-fixe-sans-internet-offres-voix-seule/>